

MAIRIE D'AUTHEUIL-AUTHOUILLET
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 24 JUIN 2024

—◆—
PROCÈS VERBAL

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 24 juin à 20 heures 00,
Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur NOËL Denis, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames MAHEUX Janine, DIAS Delphine, BUSSI Isabelle, PEIGNER Odile, ROUSSEL Nathalie, MERLETTE Lucille, Messieurs NOËL Denis, POULIN Etienne, CHARPENTIER Raynald, CRÉPEAU Serge, CAPPOËN Grégory, PAUL Olivier

ABSENTS EXCUSES : ROUSSEL Franck pouvoir à NOËL Denis, BERNAGE Jérôme, LEMARCHAND Françoise

Madame MERLETTE Lucille a été élue secrétaire de séance,

TARIFS GARDERIE SCOLAIRE 2024/2025 *Délib. N°2024-26*

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'augmenter et de fixer le tarif de la participation des parents à la garderie comme suit pour l'année 2024/2025. Les tarifs sont fixés par tranche horaire :

7 h 30-8 h20	1,25 €
Le Midi	1,00 € (uniquement pour les enfants inscrits à la cantine)
16 h 30- 18 h	1,80 €
18 h-18 h 30	1,20 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir pour l'année 2024/2025 un tarif dégressif à partir du 2^{ème} enfant.

Réduction pour le 2^{ème} enfant - 10 %

Réduction pour le 3^{ème} enfant - 15 %

Réduction pour le 4^{ème} enfant - 20 %

Adopté à l'unanimité

REVISION DU QUOTIENT FAMILIAL 2024/2025 *Délib. N°2024-27*

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'augmenter le quotient familial 2024/2025 :

QF ≤ 470 €	Tarif A
QF ≥ 470,01 et ≤ 680 €	Tarif B
QF ≥ 680,01	Tarif C

Calcul du Quotient familial : revenu fiscal de référence * divisé par 12 et par le nombre de personnes au foyer. (*Avis d'imposition 2023-ligne revenu fiscal de référence). Pour pouvoir bénéficier du tarif A ou B, les familles devront fournir la ou les photocopies de leur avis

d'imposition, (attestation de concubinage et ou jugement de divorce). Pour tous litiges sur les tarifs, la commune représentée par le maire se réserve le droit de décision.

Adopté à l'unanimité

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE 2024/2025 *Délib. N°2024-28*

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide d'augmenter les tarifs pour l'année scolaire 2024/2025 et rappelle comme suit les tarifs des repas du restaurant scolaire :

- Tarif M (Maternelle petite et moyenne sections) : 3,60 €
- Tarif A : 3,60 €
- Tarif B : 4,25 €
- Tarif C : 4,75 €

Adopté à l'unanimité

TARIF VOYAGE SCOLAIRE 2024/2025 *Délib. N°2024-29*

Le Conseil Municipal décide de participer pour l'année scolaire 2024/2025 à 30% du prix demandé aux familles avec un plafond de 90 euros par an et par enfant pour un voyage, sans conditions de ressources, une sortie ou un séjour organisé par un établissement scolaire public du second degré sur présentation d'un dossier complet avec facture acquittée, RIB et voyage réalisé.

Adopté à l'unanimité.

PARTICIPATION AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ECOLE MATERNELLE 2024/2025 *Délib. N°2024-30*

Le Conseil Municipal fixe à 750 € par enfant pour l'année scolaire 2024/2025, la participation des communes extérieures, aux dépenses de fonctionnement de l'école maternelle.

Adopté à l'unanimité

PARTICIPATION AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE 2024/2025 *Délib. N°2024-31*

Le Conseil Municipal fixe à 550 € par enfant pour l'année scolaire 2024/2025, la participation des communes extérieures, aux dépenses de fonctionnement de l'école primaire.

Adopté à l'unanimité

REMBOURSEMENT LOCATION SALLE DES FÊTES *Délib. N°2024-32*

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte de rembourser la location de la Salle des Fête, du 5 au 6 octobre 2024, louée à Monsieur BUFFIERE Fabrice pour un montant de 250 euros.

Adopté à l'unanimité

Informations diverses :

Monsieur le Maire informe :

Le collège départemental du Fonds pour le développement de la Vie Associative dont Hervé Maurey, Sénateur de l'Eure, est membre a octroyé une subvention de 2 700 € au Judo Club d'Authueil-Authouillet (JCAA).

Le Salon du Livre aura lieu ce jeudi de 17h à 21h00.

Les travaux pour réaliser la noue à la forêt auront lieu début septembre. Monsieur le Maire va reprendre contact avec le propriétaire du terrain afin de proposer d'acheter quelques mètres carrés supplémentaires afin d'installer une bâche d'eau incendie.

Une réunion est prévue le 5 juillet 2024 avec la responsable des routes du Conseil Départemental afin de faire un point sur la signalisation horizontale et pour envisager des solutions de sécurisation de la route d'Évreux. Monsieur le Maire souhaite une réunion publique avec les services du Département afin d'aborder avec les riverains toutes les problématiques et les actions possibles (radars, comptage, mesures sonores...).

À la suite des dégradations de la bordure du pont de l'Eure, les trottoirs étant à charge commune les réparations seront à effectuer par nos soins.

Devant la boulangerie les reprises d'enrobés sont prévues prochainement tout comme la plaque d'avaloir descellée.

Nos huit dossiers de demandes de subventions passeront au Conseil Communautaire du 11 juillet 2024.

Questions diverses :

Madame Roussel s'inquiète d'une maison en location en Airbnb au hameau la Forêt. La maison est louée pour des fêtes qui engendrent des nuisances sonores dans le voisinage.

Monsieur Paul informe que les stages de Judo à la Gare et au Dojo se sont bien passés.

Monsieur Charpentier explique qu'il interviendra avec l'employé communal coutant juillet afin de réaliser des dalles pour l'installation des bancs.

Madame Maheux fait un point sur le dernier conseil d'école du 18 juin 2024 : bilan très positif et aucune question sur le temps périscolaire.

Les balades contées auront lieux chaque jeudi du 4 juillet au 1^{er} août 2024 de 9h30 à 11h30. Afin que les chemins de promenades soient accessibles une tonte est à prévoir en amont.

Monsieur Poulin et Monsieur Crépeau s'interrogent sur la pose de caméras sur la commune au vu des évènements récents de cambriolages et vols de véhicules récurrents. Un projet en ce sens sera étudié et une mutualisation d'achat envisagée afin de réduire les couts.

Monsieur Cappoën s'interroge sur des nouveaux symboles sur les panneaux. Monsieur le Maire explique que ce sont des fléchages du Chemin de Compostelle qui passe sur la commune.

N'ayant plus rien à l'ordre du jour la séance est levée à 21h30

BERNAGE Jérôme Absent excusé	BUSSI Isabelle	CAPPOEN Grégory
CHARPENTIER Raynald	CRÉPEAU Serge	DIAS Delphine
LEMARCHAND Françoise Absente excusée	MAHEUX Janine	MERLETTE Lucille
NOËL Denis A reçu pouvoir de ROUSSEL Franck	PAUL Olivier	PEIGNER Odile
POULIN Étienne	ROUSSEL Franck A donné pouvoir à NOËL Denis	ROUSSEL Nathalie